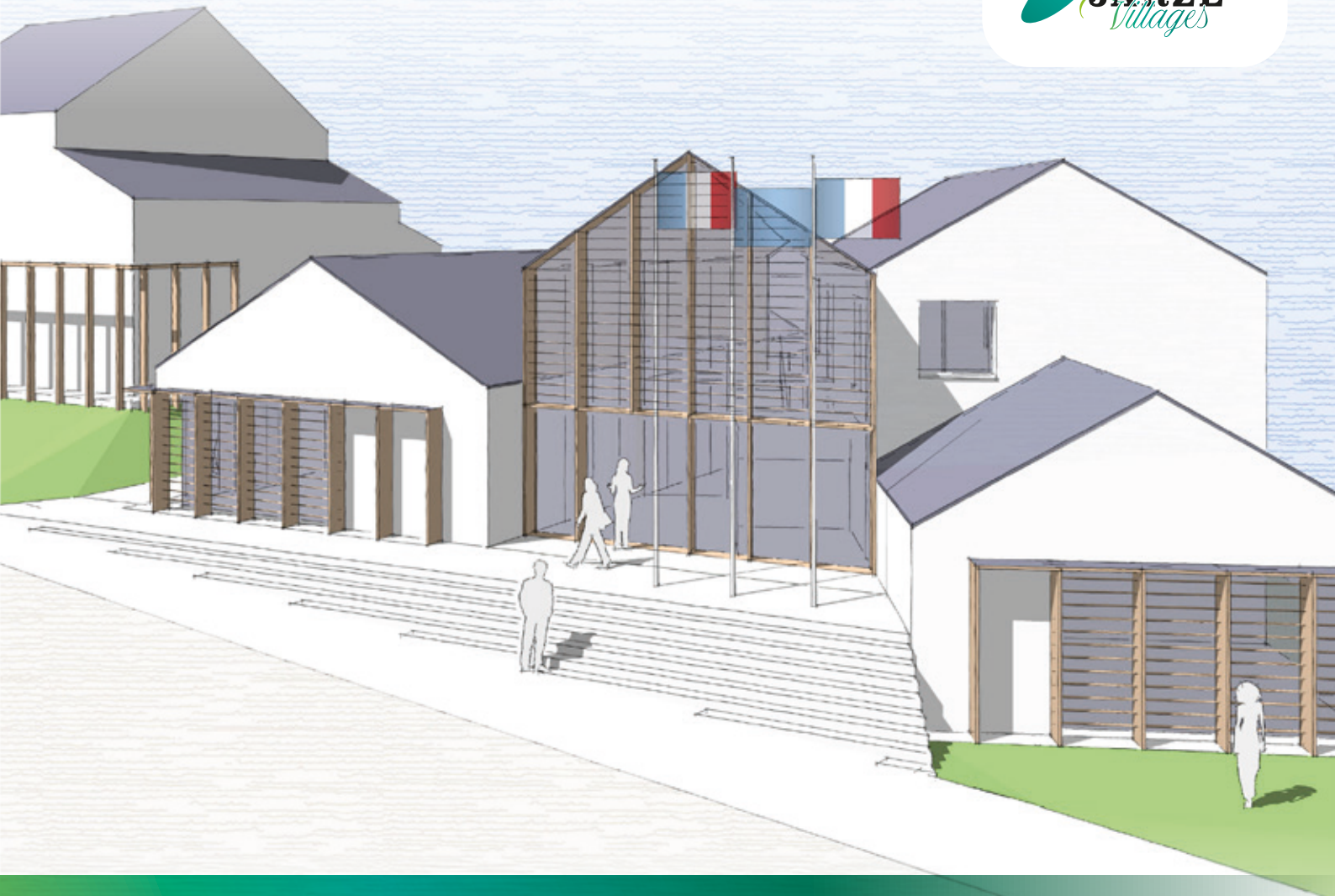


LE MAG



DOSSIER P. 8

NOUVELLE MAIRIE

Première esquisse
provisoire du projet !



SOMMAIRE

4
2023, FAISONS
LES COMPTES!

- LE MOT DU MAIRE 3
- ACTUALITÉS 4
- DOSSIER 8
- EN BREF... 12
- PÊLE-MÊLE 16

6
STOP AUX CROTTES!



Magazine de la commune nouvelle de Jarzé Villages – N° 3 – Mai 2024
 – Beauvau, Chaumont-d’Anjou, Jarzé, Lué-en-Baugeois – 11, rue de
 la Mairie – Jarzé – 49140 Jarzé Villages – Tél. : 02 41 95 40 03 - Mail :
 mairie@jarzevillages.fr – Directeur de la publication : Élisabeth MARQUET
 – Rédaction et crédits photos : Élus et agents de Jarzé Villages –
 Conception et graphisme : agence Mimosa Communication, Angers –
 Impression : Exaprint – Tirage : 1500 exemplaires – Imprimé sur papier
 certifié PEFC avec des encres végétales – N° ISBN en cours.

LE MOT DU MAIRE

« L’air, l’eau, la lumière, le plaisir, le bonheur, la beauté sont des dons gratuits du monde et de la vie. Chacun peut jouir de la lumière. Vous avez le droit d’être heureux. La beauté est un enchantement qui transforme l’existence. »

La vérité est un devoir. Elle est combat, dissimulation, recherche, découverte, proclamation. Elle est surtout obligation. »

(Extrait de « Guide des égarés » de Jean d’Ormesson).

Ces quelques mots de Jean d’Ormesson illustrent bien mon état d’esprit au moment où j’écris ce nouveau « Mot du Maire » pour le Mag n° 3 que vous tenez entre les mains!

construction de la nouvelle mairie de Jarzé Villages, avec les vrais chiffres de sa réalisation et certainement beaucoup de réponses à vos questions.

Nous avons la chance de vivre dans notre beau pays dont la liberté de penser et celle de s’exprimer sont les devises. Le contexte national, international et climatique compliqué influe sur notre façon d’être. Ceci explique peut-être que certains s’agrissent et adoptent des comportements irrespectueux avec leur voisinage et les élus... Pourtant le respect est la base essentielle d’une société civilisée et apaisée!

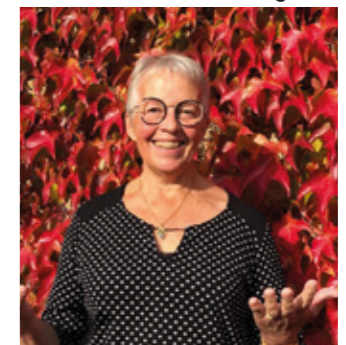
“Nous avons la chance de vivre dans notre beau pays”

Nous, élus de Jarzé Villages, avons l’envie de poursuivre la tâche que vous nous avez confiée, avec ambition et dynamisme! Nous sommes pleinement conscients de notre devoir de prévoir, de travailler, de construire pour l’avenir de notre commune, dans l’intérêt général et nous assumons nos décisions.

Je tiens à remercier très sincèrement toutes les personnes qui viennent nous témoigner leur bienveillance et leur soutien par des gestes et des paroles très appréciables dans ce contexte particulier.

Bonne lecture!

Votre maire,
Élisabeth MARQUET



2023, faisons les comptes !

Un budget prévisionnel, voté début avril, n'est qu'une projection de l'année en cours. Il ne reflète pas nécessairement les finances réelles de la commune. C'est pourquoi nous tenons à vous présenter ici quelques éléments du compte administratif, résultat réel des finances communales sur l'année 2023.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 599 236,26 €

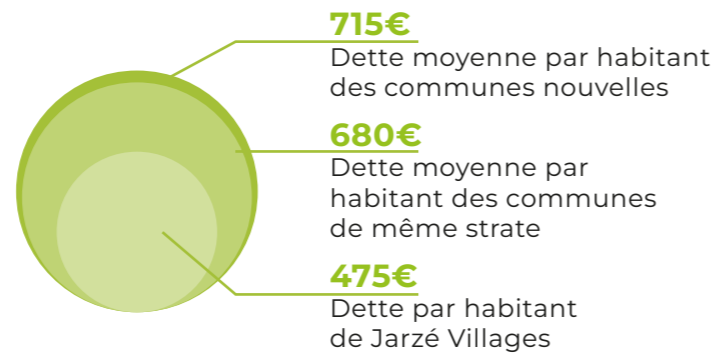
Les recettes de fonctionnement de la commune sont en hausse de 11% par rapport à celles de 2022. À noter que, grâce à la création de la commune nouvelle en 2016, les dotations de l'État ne connaissent pas les stagnations ou diminutions que d'autres communes subissent. Pour l'année 2023, ces dotations progressent de 14% par rapport à l'année précédente.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 216 542,91 €

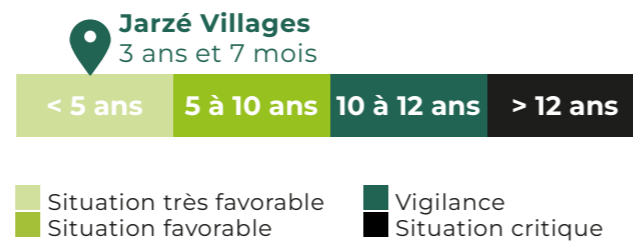
Pour 2023, la municipalité a tenu l'objectif de maîtrise de ces dépenses de fonctionnement qu'elle s'était fixée. Les charges de personnel ont été maintenues en dessous de l'inflation (+4,7% avec une inflation à +4,9% selon l'INSEE). Un gros effort a été réalisé sur les charges à caractère général avec seulement +0,6% d'augmentation par rapport à 2022. Au global, les dépenses de fonctionnement ont évolué de 6% par rapport à l'année précédente.

QUELQUES INDICATEURS :

DETTE PAR HABITANT EN 2023



DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES



POUR 100€ DE FONCTIONNEMENT...

D'OÙ VIENNENT NOS RECETTES ?



OÙ VONT NOS DÉPENSES ?



Chemins ruraux et servitudes...

Les chemins ruraux tissent nos campagnes pour garantir le lien avec nos bourgs. Il est important de veiller à leur préservation et leur entretien.

La commune de Jarzé Villages agit, au quotidien, pour garantir non seulement leur praticité, mais aussi leur sécurité pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, riverains ou conducteurs de véhicules agricoles.

Pour préserver mon chemin :

1. J'adapte ma conduite, spécialement en entrée et sortie de chemin,
2. Je limite ma vitesse,
3. Je ne roule pas systématiquement en plein milieu du chemin,
4. Je signale les dégradations constatées. Grâce à l'application Intramuros, ou en contactant la mairie.

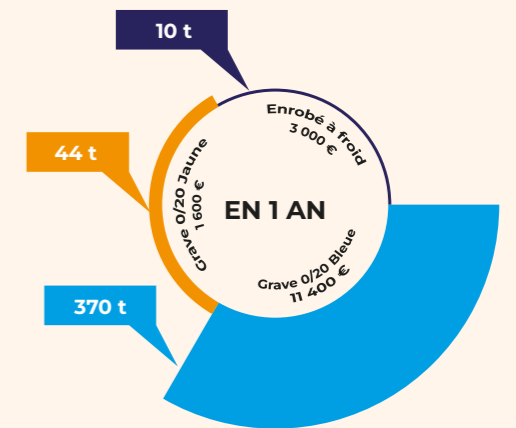
Conditions météorologiques défavorables :

Il est important de préciser que les dernières conditions météorologiques ont joué un rôle très important dans les dégradations de nos routes et chemins. La période de sécheresse et les fortes pluies fréquentes ont favorisé la formation de trous. Du temps sera nécessaire pour reprendre, en profondeur, les dégradations constatées ces derniers mois.

À noter :

Toutes les informations et demandes sont prises en compte, dès la première fois. Elles sont centralisées et intégrées au planning d'entretien global des nombreux chemins de notre commune.

Sur les 12 derniers mois, ce sont 16 000 €, pour plus de 420 tonnes de matériaux, qui ont été alloués pour maintenir ces accès en bon état.



Servitudes d'accès :

En plus des chemins, vous pouvez bénéficier d'une servitude d'accès : pont, buse...

Nous rappelons que l'entretien régulier de la servitude est à la charge de l'utilisateur, bénéficiaire de celle-ci !

Stop aux crottes !

Il est temps d'aborder ce sujet qui affecte la qualité de vie de chacun d'entre nous: la prolifération des déjections canines sur nos trottoirs et espaces publics. Depuis plusieurs mois, nous constatons que cette problématique persistante s'aggrave. Rien que dans le bourg de Jarzé, nos agents techniques ramassent des dizaines de kilos de déjections canines par semaine!

NOUS EN SOMMES TOUS TÉMOINS:

des trottoirs jonchés de déjections canines, des espaces verts qui ne le sont plus beaucoup, et cela à cause de l'irresponsabilité de certains propriétaires de nos amis à quatre pattes. Non seulement cela nuit à l'esthétique de notre ville, mais c'est également une menace pour la santé publique: mise en danger de la sécurité sanitaire de nos enfants qui jouent dans les espaces verts, risque de glissade et de chute, surtout pour nos aînés et personnes à mobilité réduite. Sans parler de l'aspect esthétique et odorant...

NOUS NE POUVONS PAS TOLÉRER CETTE SITUATION PLUS LONGTEMPS.

Nous devons agir ensemble pour préserver la propreté et la sécurité de nos espaces publics. Cela commence par la responsabilité individuelle de chaque propriétaire de chien.

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens l'importance et l'obligation de ramasser après leurs animaux de compagnie. Il est de notre devoir de faire preuve collectivement de civisme et de respect envers notre environnement.

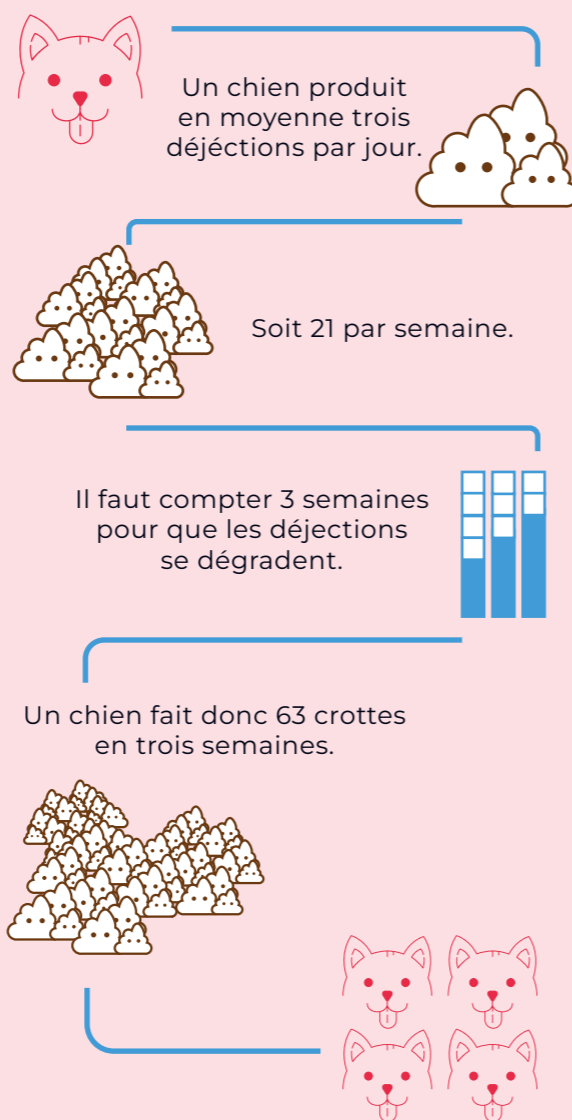
Des mesures supplémentaires seront prises pour renforcer les contrôles et les sanctions contre les contrevenants. **Un arrêté municipal viendra sanctionner les contrevenants d'une amende forfaitaire de 135 €.**

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE.

En encourageant les bonnes pratiques, nous pouvons préserver la beauté et la salubrité de nos bourgs.



VOTRE CHIEN EN QUELQUES CHIFFRES:



Il y a souvent plus d'un chien dans un même quartier.

On vous laisse faire le calcul...
DE L'INTÉRÊT DE RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES.

Intramuros

Depuis 2019, la commune utilise l'application IntraMuros en complément du site internet et des réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

POUR LES PARTICULIERS

Légère et facile d'utilisation, cette application gratuite pour smartphone vous propose divers services:

- « Signaler »: un problème, une question... vous pouvez même joindre une photo et vous géolocaliser!
- « Annuaire »: des services, commerces, artisans, entreprises...
- « Journal »: retrouvez ici toutes les actualités de la commune et des acteurs locaux.
- « Agenda »: des manifestations.

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE L'APPLICATION?

Elle est téléchargeable gratuitement et sans inscription sur Google Play et l'App Store.



POUR LES ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, ARTISANS...

Avec votre accès « Contributeurs », vous pouvez directement informer les utilisateurs de vos actualités et vos manifestations.

À noter que le site internet de la commune est automatiquement mis à jour avec les actualités et l'agenda d'IntraMuros!

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VOTRE ACCÈS « CONTRIBUTEURS » ?

Il suffit d'une simple demande, directement à partir du service « Signaler » dans l'application!

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit sur Google Play et l'App Store.

Jarzé Villages
Anjou Loir et Sarthe

Services

- Réglage des notifications
- Annuaire
- Signaler
- Sondages (1 en cours)
- Boîtes à idées
- Saison culturelle
- Météo
- Offres d'emploi

Vie locale

- Associations
- Commerces
- Services
- Journal
- Agenda
- Découvrir

NOUVELLE MAIRIE, LE PROJET AVANCE.

COMME ÉVOQUÉ DANS LA LETTRE OUVERTE DE JANVIER 2024, NOUS SOMMES AU DÉBUT DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE :

- Le 12 février 2024, la Commission d'Appel d'Offre a retenu le cabinet d'architecture Scheubel & Genty, parmi 16 candidats, pour réaliser la nouvelle mairie.
 - Le 27 février 2024, après les délais légaux, une première réunion a eu lieu entre le Comité de Pilotage et les architectes pour préciser le programme de construction.
 - Le 2 avril 2024, Madame Scheubel et M. Genty ont présenté au Comité de Pilotage l'esquisse du projet. L'esquisse est la première étape d'un projet de construction. Elle définit les grandes lignes du projet : le mode d'implantation du projet sur le terrain, les volumes, l'organisation générale des espaces... Elle permet également de connaître les différentes possibilités et contraintes liées au projet.
- Les élus municipaux s'attachent à respecter les échéances présentées dans le Mag n° 1, à savoir :
- études en 2024,
 - travaux en 2025,
 - livraison du bâtiment début 2026.

À l'heure où nous écrivons cet article, nous venons tout juste de

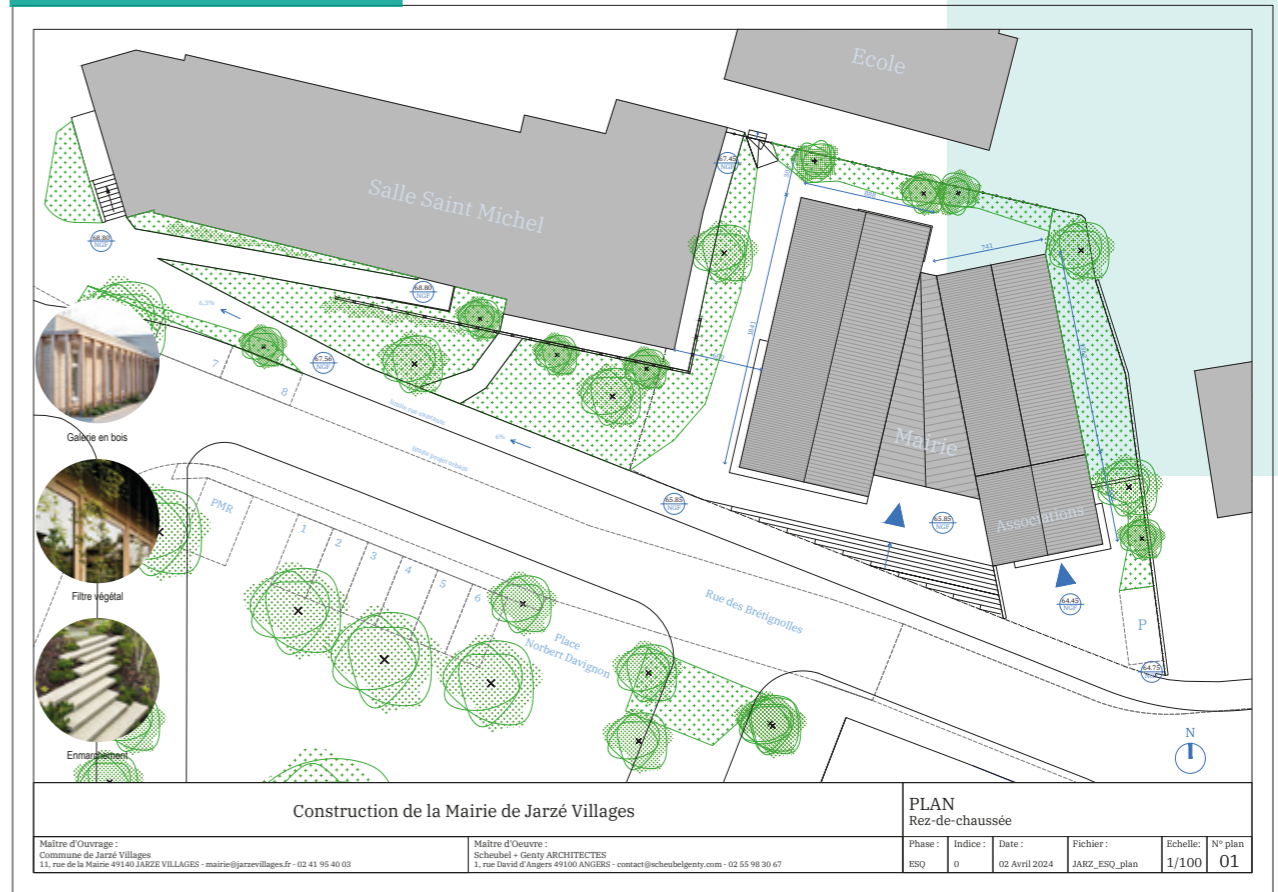
prendre connaissance du projet d'esquisse proposé par le cabinet d'architecture Scheubel & Genty. **Ce visuel n'est donc qu'un tout premier jet qui n'a rien de définitif mais que nous souhaitons vous présenter.** Les visuels et plans continuent d'être travaillés au regard des besoins, des contraintes techniques et réglementaires, des avis et suggestions.

La phase « esquisse » reste toutefois conforme à nos estimations tant sur le dimensionnement du bâtiment (moins de 400 m²) que sur l'enveloppe budgétaire, détaillée ci-contre.

La nouvelle mairie, évoquée de longue date, voit le jour après une étude poussée et non concluante de la rénovation du bâtiment actuel. Il s'intègre dans la projection de notre commune dans les années futures avec notamment la redéfinition de la place NORBERT DAVIGNON.

Nous ne sommes qu'au début de ce projet. Nous, élus de Jarzé Villages, restons disponibles pour échanger sur celui-ci, recueillir vos impressions et répondre à vos éventuelles inquiétudes.

Début du projet, visuel non définitif



LES PREMIERS CHIFFRES

1 000 000 €

enveloppe budgétaire pour les bâtiments (400 m² à 2500 € du m²)

300 000 €

montant fixé pour l'aménagement des abords de la mairie

200 000 €

honoraires (architectes, bureau de contrôle technique, coordination Sécurité Protection de la Santé, certification passive...) et études.

SOIT UN BUDGET GLOBAL DE 1 500 000 € INTÉGRANT :

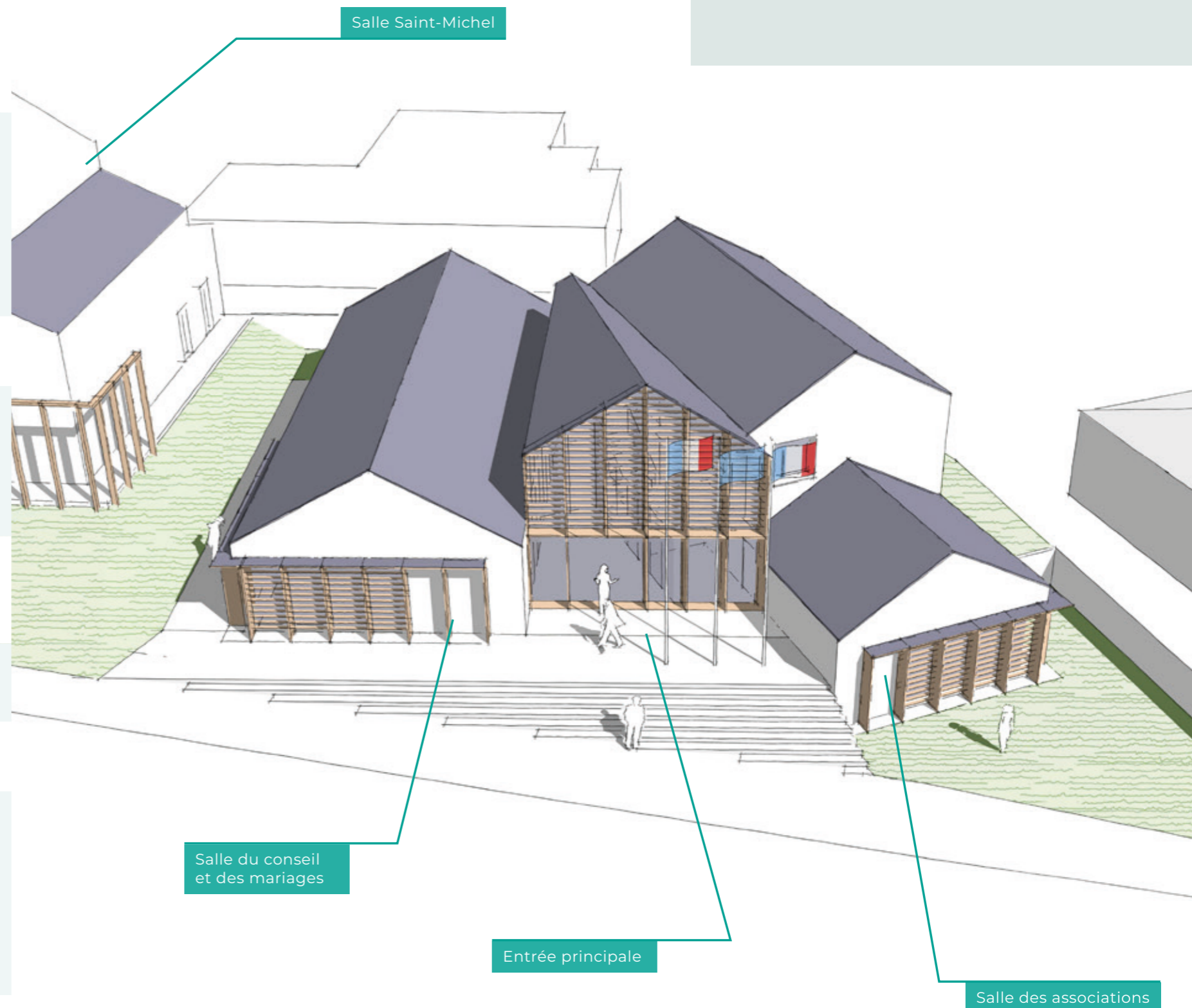
- Une **mairie adaptée** aux besoins actuels et futurs de Jarzé Villages ;
- Une **salle des associations** ;
- L'aménagement des espaces extérieurs de la parcelle ;
- Le traitement **du pignon aveugle et massif de la Salle Saint-Michel**, souhait des élus et de l'Architecte des Bâtiments de France ;
- L'agencement, dans le cadre du projet d'aménagement de la place DAVIGNON, de **l'ensemble des espaces situés au nord de la rue des Brétignolles**.

UNE MAIRIE À LA DIMENSION DE NOTRE COMMUNE :

Après l'abandon du projet de réhabilitation, il s'est avéré nécessaire de se questionner sur les besoins et attentes de chacun (habitants, élus et agents) pour définir un projet à la bonne échelle tout en anticipant les besoins futurs :

	MAIRIE ACTUELLE	NOUVELLE MAIRIE
SALLE DU CONSEIL & SALLE DES MARIAGES	<p>✗</p> <p>Simple salle de réunion servant de salle des mariages.</p> <p>À NOTER : les conseils municipaux se réalisent pour le moment à la salle des fêtes de manière dérogatoire !</p>	<p>✓</p>
BUREAU DU MAIRE	<p>✗</p>	<p>✓</p>
ESPACE DE TRAVAIL POUR LES ÉLUS	<p>✓</p> <p>Un seul poste de travail</p>	<p>✓</p> <p>Un bureau et un espace mutualisé : bureau des élus, salle de réunion et salle de pause</p>
BUREAUX POUR AGENTS	<p>6 + accueil</p>	<p>7 + accueil</p> <p>Souhait de pouvoir accueillir une borne de passeport et carte d'identité</p>
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE	<p>✗</p>	<p>✓</p>
SALLE DES ASSOCIATIONS	<p>✗</p>	<p>✓</p>
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	<p>Passoire thermique avec chaudière au gaz en fin de vie</p>	<p>Bâtiment passif certifié avec matériaux biosourcés.</p> <p>Réflexion en cours sur le mode de chauffage (éventuellement mutualisé avec celui de la Salle Saint-Michel) et la production d'énergie (photovoltaïque)</p>

DÉBUT DU PROJET, VISUELS NON DÉFINITIFS



AGIR POUR SÉCURISER LES INTERSECTIONS SUR LA D766

Le début d'année a, à nouveau, été marqué par un accident au croisement de la D766 et de la D82, en bas de la rue de la mairie à Jarzé. Une nouvelle fois, la municipalité a alerté le département sur la dangerosité de ce carrefour : présidente du conseil départemental, conseillère départementale et services techniques départementaux !

Une rencontre a eu lieu fin avril et les élus ont réitéré leur demande d'un aménagement sur ce secteur. Sécuriser ce secteur devient indispensable pour protéger les nombreux habitants de Jarzé Villages qui, tous les jours, doivent traverser cette départementale.

L'ATELIER — BURGERS & VINS

Thomas BOULOUIS et Emilie KLIN sont les nouveaux propriétaires du bâtiment situé au 27 Grand'Rue et pendant les travaux de réhabilitation, la question s'est posée de : « où manger le soir ? »

Le local commercial devait être gardé et l'idée a germé d'y installer un commerce de restauration rapide. Après un sondage effectué auprès de la population, les burgers et les tacos sont arrivés grands gagnants des résultats. Vous connaissez la suite, une ouverture le 16 mars dernier et depuis un Atelier qui ne désemplit pas ! Des horaires d'ouverture faciles à retenir : du jeudi au dimanche de 18 h à 22 h.

Pour tous ceux qui n'auraient pas encore eu le plaisir de goûter leurs produits, bonne dégustation !



UN NOUVEAU VISAGE...

... à l'accueil de la mairie certes, mais pas à la commune de Jarzé ! Après 20 ans au restaurant scolaire de Jarzé, Isabelle LEMOINE se lance un nouveau défi, avec de nouvelles missions, et vous accueille depuis quelques semaines aux horaires d'ouverture de la mairie. Nous vous remercions de l'accueil que vous lui réserverez.



L'ÉMOTION SE PROJETTE...

Suite à l'enquête publique et à l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, les élus poursuivent le travail de changement de classification des terrains situés en bas de la rue de la mairie à Jarzé, face au distributeur de baguettes.

Le projet en cours est le déplacement de la boulangerie sur ces nouvelles parcelles. Les boulangers actuels, Morgane et Alexis, sont évidemment partie prenante dans ce projet initié par la municipalité avec Mélodie et Clément leurs prédécesseurs.

Sans cette action de la municipalité de proposer un nouvel emplacement, Morgane et Alexis n'auraient pas validé la reprise de la boulangerie début 2023.

Les locaux actuellement utilisés ne répondent plus aux attentes aussi bien en termes de place que d'agencement.

Cette nouvelle boulangerie va permettre de capter une clientèle de passage sur la départementale (environ 8000 véhicules/jour) et répondre aux attentes des boulangers en termes de croissance et ainsi pérenniser leur activité sur notre commune.

La municipalité restera vigilante afin de maintenir l'offre de pain en centre bourg. Ce projet se construit en partenariat avec les boulangers actuels, la municipalité, Maine et Loire Habitat et un promoteur maîtrisant l'implantation de boulangeries.

La participation de Maine et Loire Habitat permettrait à deux logements de voir le jour près du futur magasin.

Les études de ce nouveau projet sont en cours, reste encore à attendre quelques retours administratifs dont la validation du département par rapport à la proximité de la RD766 et également celui des partenaires financiers.

Voilà un joli projet en partenariat avec nos commerçants.

Préservez l'environnement - Économisons l'énergie

Jarzé Villages éteint l'éclairage public !

Du 16 septembre au 30 avril : extinction de 21h à 6h30

Du 1^{er} mai au 15 septembre : extinction totale

jarzevillages.fr
02 41 95 40 03 | @jarzevillages

ATELIERS CITOYENS, À VOS IDÉES !

Vous constatez un besoin pour la commune et ses habitants ?

Vous souhaitez que soit organisé (ou organiser vous-même) un atelier citoyen sur une action particulière ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions sur l'application IntraMuros, service «Boîte à idées», ou en contactant directement la mairie. Nous souhaitons encourager les actions, réparties tout au long de l'année, pour permettre un engagement constant de la population dans la vie de la commune et pour multiplier les interactions !

LES VIVACES PRENNENT RACINE...

Dans un mouvement écologique croissant, et comme de nombreuses municipalités et amateurs de jardinage, la commune se tourne vers des options de fleurissement durables, mettant en vedette les plantes vivaces.

En ce printemps 2024, ce sont près de 1500 plants de vivaces qui vont trouver leur place dans les parterres, massifs et pots de nos quatre bourgs.

Les vivaces offrent de multiples avantages par rapport aux annuelles traditionnelles, notamment une durée de vie plus longue, une résilience aux conditions météorologiques changeantes et une réduction des besoins en eau et en entretien.

Ce changement de paradigme dans le choix des plantes fleuries s'inscrit dans une volonté plus large de favoriser la biodiversité et de préserver les ressources naturelles.

En somme, le passage au fleurissement durable axé sur les vivaces représente un changement positif sur le plan esthétique, environnemental et économique.



INFOX Malagué

MALAGUÉ VA FERMER! FAUX!

Le site reste ouvert pour permettre au plus grand nombre de profiter de cet espace naturel.

MALAGUÉ VA DEVENIR PAYANT! FAUX!

L'accès au site est libre et gratuit. Ce qui ne signifie pas que l'entretenir ne représente pas un coût pour la Communauté de Communes. C'est pourquoi, nous recommandons à chacun de respecter ce lieu: propreté des sanitaires, ramassage des déchets, préservation de l'environnement...

IL N'Y AURA PLUS DE RESTAURATION À MALAGUÉ! FAUX!

Pour la saison 2024, la Communauté de Communes fait appel à des Food Trucks pour maintenir une offre de restauration sur le site.

IL N'Y A PLUS DE BAINNADE À MALAGUÉ! FAUX, MAIS...

La baignade reste conditionnée aux exigences préfectorales et, pour répondre à celles-ci, la Communauté de Communes poursuit sa recherche active de surveillants de baignade pour la saison.



PROJET
ALIMENTAIRE
TERRITORIAL

Bien manger, bien produire



À JARZÉ, QUAND JE VOIS LES OEUFS

*je suis
amoureux*

MANGER LOCAL

Pour des œufs savoureux,
en crêpe ou en omelette
au fromage, je sélectionne
ceux du village

POUR
Bien manger
VOUS
CONNAISSEZ
LA CHANSON

ANJOU
LOIR &
SARTHE
communauté de communes

#LOCAL #NUTRITION #ANTIGASPI

Financé par



+ D'INFOS
SUR NOTRE
SITE



PÊLE-MÊLE



8 décembre — repas de Noël agents-élus



20 janvier — Vœux à la population à Lué-en-Baugois



19 mars — Commémoration à Beauvau



15 décembre — Journée internationale du pull de Noël



26 janvier — Vœux à la population à Beauvau



30 janvier — Plantation d'arbres avec les écoles



15 décembre — Spectacle de Noël à Chaumont-d'Anjou



Janvier — Installation des panneaux à la centrale photovoltaïque de Beauvau



Mars — Campagne d'élagage et de broyage



13 janvier — Vœux à la population à Jarzé



Mars — Paillages issus des branches d'arbres de la commune



19 janvier - Vœux à la population à Chaumont-d'Anjou



5 mars — Première pierre maison de santé à Jarzé



5 avril — Caféchanges, parking de l'école du Grand Noyer

Horaires de la mairie et contact

Lundi de 8 h 30 à 12 h

Mardi de 8 h 30 à 12 h — de 14 h à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Jeudi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h — de 14 h à 17 h 30

☎ 02 41 95 40 03 — ✉ mairie@jarzevillages.fr